

# COMMUNE DE ST PARDOUX LA CROISILLE

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2021

Conseillers présents : ALBARET Dominique, BOUYGES Christine, COMBABESSOU Gérome, FAISY Gérard, MIGINIAC Christian,

Excusés: ADNOT Claudine (procuration à Albaret Dominique), THEIL Frédérique (procuration à Albaret Dominique) – LIAGRE Joël (procuration à Gérome Combabessou) - ROCHE Florence (article IV de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)

Absente : SERY Violaine

Christine BOUYGES est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour:

- Conseiller numérique : convention avec la caisse des dépôts
- Questions diverses

### Approbation du compte rendu du précédent conseil

M. le Maire ouvre la séance par la lecture du procès verbal du 13 avril 2021 : PV approuvé

### Conseiller numérique : convention avec la caisse des dépôts

Monsieur le Maire informe le conseil du recrutement de Margaux Tintignac pour assurer les fonctions de conseillère numérique à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021.

**2021/29**

**Présents : 5    Votants : 8    Pour : 8    Contre : 0    Abstentions : 0**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services une convention doit être signée avec la caisse des dépôts et consignations, mandatée par l'Etat, afin d'obtenir la subvention de 50 000€, soutien financier sur 2 ans pour la rémunération du conseiller numérique.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- approuve la convention présentée

- autorise le Maire à signer la convention de subvention avec la caisse des dépôts ainsi que tout autre document concernant le dispositif Conseiller Numérique.

### Questions diverses

Néant

La séance est levée à 12 heures.